



Elèves handicapés: l'Assemblée retoque une proposition de loi LR

Paris, 11 oct. 2018 (AFP) -

L'Assemblée nationale a retoqué jeudi une proposition de loi LR pour "l'inclusion des élèves en situation de handicap", le ministre de l'Education Jean-Michel Blanquer mettant en avant "le chemin" déjà pris par le gouvernement et une concertation à venir.

"Personne ne peut décemment regarder dans les yeux ces familles, ces enfants, ces adolescents, ces accompagnants et leur dire que l'urgence est ailleurs", a plaidé Aurélien Pradié, qui défendait ce texte dans le cadre d'une "niche parlementaire" LR.

L'élu du Lot a rappelé que "le nombre d'élèves (en situation de handicap) accueillis est passé d'environ 100.000 en 2006 à (...) 340.000 en 2018", de nombreux élèves étant restés sans solution d'accompagnement à la rentrée.

Sa proposition de loi prévoyait notamment un statut unique "d'accompagnant à l'inclusion scolaire", mieux rémunéré, pour les auxiliaires de vie scolaire (AVS) ou les accompagnants des élèves en situation de handicap (AESH). Elle visait aussi à "décloisonner" l'accompagnement entre scolaire et périscolaire.

Anticipant le rejet de son texte, M. Pradié a fustigé le "mépris" des députés LREM, le chef de file du groupe Christian Jacob dénonçant aussi la volonté de la majorité de "fermer le ban".

Jean-Michel Blanquer a observé que le texte comportait "bien entendu des éléments intéressants" sur cette "priorité gouvernementale", mais a refusé d'être "caricaturé comme quelqu'un qui ne voit pas les difficultés actuelles et les pistes d'amélioration".

Il a notamment souligné qu'à la rentrée 2018, "20.000 élèves de plus que l'an dernier" avaient été accueillis, observant aussi que le statut unique prôné par M. Pradié est "très précisément la feuille de route que nous nous sommes fixée".

"Il y a donc un chemin qui est pris qui est clairement conforme à ce que vous appelez de vos vœux", a-t-il affirmé au député LR, ajoutant que ses "pistes de réflexion" pourront être le point de départ d'une concertation prévue fin octobre devant le Conseil national consultatif des personnes handicapées (CNCPH).

"Ce n'est pas par la loi qu'on va changer les choses car nous avons tous les ingrédients pour réussir", a assuré par la suite la secrétaire d'Etat aux Personnes handicapées, Sophie Cluzel, renvoyant elle aussi à la concertation.

Les LR ont vu "une trahison" dans le rejet du texte avant l'examen de ses articles, par 70 voix contre 54. Des élus d'autres groupes se sont aussi dits "attristés", François Ruffin (LFI) lançant aux "marcheurs" que ce vote leur collerait "à la peau comme une infamie".

chl/reb/jmt/nm

Afp le 11 oct. 18 à 18 23.